

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2018**

CABINET DE LA MAIRE

**OBJET : VOEU****LES ELUS CONTRE L'ASPHYXIE FINANCIERE ET INSTITUTIONNELLE DES COMMUNES SE RASSEMBLENT POUR DEFENDRE LA DEMOCRATIE ET LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE**

Mercredi 26 septembre 2018, les maires, les présidents de région et de département ont lancé un appel solennel dit « Appel de Marseille » pour une relance de la décentralisation, lors du Premier Rassemblement des élus pour les libertés locales, au Palais du Pharo de la Cité Phocéenne. En Île-de-France, ils manifesteront pour défendre les communes et la démocratie de proximité devant l'Assemblée nationale.

En Ile-de-France, des Maires et des élus de toutes les tendances politiques, soutenus par l'AMIF et le Forum Métropolitain et l'AMF, se mobilisent **contre l'asphyxie financière et institutionnelle des communes.**

**Ils se rassemblent pour :**

- **la décentralisation et le pouvoir d'agir des élus locaux avec les habitants,**
- **l'autonomie financière et fiscale des collectivités,**
- **la cohésion sociale et le développement des services de proximité.**

L'appauvrissement des compétences et des moyens des communes ont des conséquences catastrophiques : dilution du lien avec les citoyens, dégradation des services publics déconcentrés ou assimilés de proximité, affaiblissement démocratique, overdose technocratique, sentiment d'abandon des populations.

Les Maires et les élus se mobilisent pour défendre le maintien des services publics territoriaux comme par exemple les commissariats et les effectifs de police nationale, les trésoreries, les services de santé, les agences de La Poste et de la Caisse Primaire d'assurance maladie ...

Les réformes de l'organisation territoriale qui risquent à nouveau de se profiler doivent être pensées en liaison avec les élus locaux. Elles doivent améliorer les services publics et être lisibles par les habitants.

**Alors que les attentes de nos concitoyens augmentent, l'État central essaie de reprendre en main le destin des communes :**

- Par la **baisse continue des dotations** (la DGF est passée de 21% des recettes des communes à 14% en quelques années ...) alors qu'en même temps, **l'État dégage** sur les collectivités locales **ses missions régaliennes** : police, actes d'état civil, hébergement d'urgence... Les politiques sectorielles dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, de la solidarité, du développement durable et du cadre de vie sont aussi très impactées.
- Par la **disparition programmée de la taxe d'habitation**, entraînant la remise en cause de l'autonomie fiscale et du lien entre citoyens et action municipale.

- Par une volonté accrue d'orienter et de **contrôler l'action des collectivités** qu'illustre la mise en place de **la contractualisation** budgétaire récente.

**Conscients** de la difficulté qui est la nôtre à assumer nos engagements sur lesquels nous avons été élus et de la difficulté encore plus grande d'en prendre de nouveaux,

**Conscients** de l'importance de nos actions et des investissements que nous portons pour le pays et pour nos communes,

**Soucieux** de montrer à nos concitoyens la difficulté qui est la nôtre,

**Décidés** à demander au gouvernement et au parlement de soutenir l'action de nos collectivités lors du vote sur le projet de loi de finances 2019, plutôt que de nous affaiblir par des baisses de dotations et la hausse de la péréquation,

**Décidés** à montrer que la décentralisation, comme la démocratie de proximité, sont avant tout d'immenses atouts pour notre pays,

**Unis** dans nos diversités politiques sur les objectifs énoncés ci-dessus,

**Après en avoir délibéré**

**ARTICLE UNIQUE** : le conseil municipal approuve le vœu intitulé : « **Les élus contre l'asphyxie financière et institutionnelle des communes se rassemblent pour défendre la démocratie et les services publics de proximité** ».